

Enfants 7 - 12 ans Ados 13 - 16 ans



2 semaines de bonheur, au coeur des Pyrénées

- Vous aimez la montagne, vous rêvez de balades en liberté, venez découvrir les grands espaces de nature dans la douceur des Hautes-Pyrénées au Centre de vacances "Chêne et Roc".
- Multi-activités en pleine nature, randonnée découverte, tir à l'arc, VTT descente, accrobranche, rafting encadré par des accompagnateurs Brevet d'État DDJS.
- Durant le séjour l'équipe d'animation privilégie au maximum la vie de groupe, la prise d'initiatives et l'expression des enfants (chants, jeux, veillées, etc...).



Du Samedi 16 Juillet au Samedi 29 Juillet 2023 Du Samedi 29 Juillet au Vendredi 11 août 2023

Inscriptions:

Centre de Vacances "Chêne et Roc" Route de St Lary - Cadéac 65240 ARREAU Tél: 05 62 40 76 80 - Portable 06 80 84 80 28



<u>Pour en savoir plus</u>:

www.centre-vacances-pyrenees.com Email: contact@centre-vacances-pyrenees.com

Pour toutes informations complémentaires sur le séjour, renseignements en Bretagne Mme Anne CAUDAN.......Tél: 06 83 40 82 31 - Mr Jean-Michel LAE.....Tél: 06 33 33 41 65

Coût

Prix du séjour : Enfants (de 7 à 12 ans)700 € TTC

Ados (de 13 à 16 ans)**750€ TTC**

Le tarif du séjour comprend :

- La pension complète.
- Le voyage aller-retour.
- Les activités.
- L'assurance assistance.

Modalités de règlement :

- Acompte de 200 € à l'inscription, le solde (du prix du séjour) est exigible un mois avant le départ (à adresser avec les pièces obligatoires pour constitution du dossier d'inscription).
- Par chèque bancaire à l'ordre de "Association Chêne et Roc", (Possibilité de paiement étalé 4 Chèques maximum).
- o Par chèques vacances (avec le talon supérieur).
- Joignez vos BONS DE VACANCES avec le montant journalier (CAF, MSA)
- Joignez l'original des attestations de prise en charge (Services sociaux, CCAS, etc....).

Constitution du dossier de pré-inscription :

- O Joignez-le(s) bulletin(s) d'inscription(s) avec le chèque d'acompte.
- Bons de vacances et autres aides,
- Joignez l'original de l'accord de prise en charge par l'organisme payeur avec adresse complète et nom de l'interlocuteur (Services sociaux, CCAS, etc....).

Tout dossier de pré-inscription incomplet ne sera pas pris en compte

A mettre dans les valises !!

Pour la montagne absolument

- 1 paire de chaussures de marche montantes, 1 paire de tennis.
- 1 vêtement imperméable avec capuche.
- 1 ou 2 pull-overs.
- 1 casquette et 1 crème solaire.
- 1 nécessaire de camping (1 assiette alu, couvert, 1 gourde, 1 couteau bout rond...).
- 1 lampe de poche.
- 1 paire de lunettes de soleil (verres filtrants n°3 mini)
 1 sac à dos résistant (30 à 50 litres).
- 1 tapis de sol.

Pour la vie quotidienne

- 1 Drap housse, 1 drap de dessus obligatoire, 1 housse de traversin (pour lit de 90).
- 1 sac de couchage obligatoire pour les camps.
- 1 sac de linge sale.
- Des sous-vêtements pour chaque jour (sous-vêtement, chemises, chaussettes, tee-shirts...),
- Pantalons et pulls chauds de rechange et/ou survêtement de sport,
- 1 maillot de bain pour la piscine,
- Pyjama, linge et affaires de toilette.

 1 paire de chaussons pour le chalet.
 1 paire de chaussures confortables.

Constitution du dossier :

Pièces obligatoires à fournir après réception du courrier de confirmation d'inscription

- **1.** La fiche sanitaire de liaison à compléter (elle vous sera adressée avec la confirmation d'inscription).
- Certificat de vaccination, ou copie page vaccination du carnet de santé.
- **3. Certificat médical** de non contre-indication à la pratique des activités physiques,
- 4. Test préalable aux activités nautiques de 50 m avec passage sous l'eau (sans cette attestation, pas d'activités aquatiques !!)
- **5. Carte européenne (carte originale)** à retirer à votre sécurité sociale (indispensable pour accompagner les copains en Espagne).
- 6. Carte d'identité obligatoire (carte originale).
- 7. Autorisation de sortie du territoire (AST), imprimé Cerfa N°15646-01 à retirer sur le site.
- 8. Une attestation d'assurance "Responsabilité Civile" obligatoire (à demander à votre assureur).

En cas d'effectifs insuffisants 3 semaines avant le départ, l'association se réserve le droit d'annuler le séjour. Les familles seront informées immédiatement et l'acompte remboursé.

Horaires !!

Départ le soir		
Landerneau (Pont levant, parking Av. Jean Monnet)	19h30	
Briec (Restaurant Chaudron Glazick, Echangeur Kerlez)	20h15	
Quimperlé (parking centre Leclerc)	21H10	
Vannes (parking centre commercial Carrefour)	22h40	
La Roche Bernard (Aire de Marzan)	23h15	
Nantes (parking Leclerc Atlantis - St Herblain)	00H30	
Niort-La Crèche (péage sortie n°11 sur l'A 83)	02h30	
Langon (péage sortie n°3 sur l'A 62)	04h45	
Pau (sortie 9.1 sur l'A 64)	07h15	
Arrivée Arreau	09h00	

Retour le matin	
Départ Arreau	21h00
Pau (sortie 9.1 sur l'A 64)	22h15
Langon (péage sortie n°3 sur l'A 62)	00h15
Niort (péage sortie n°11 sur l'A 83)	03h30
Nantes (parking Leclerc Atlantis - St Herblain)	05h15
La Roche Bernard (Aire de Marzan)	06h00
Vannes (parking centre commercial Carrefour)	06h45
Quimperlé (parking centre Leclerc)	08h45
Briec (Restaurant Chaudron Glazick, Echangeur Kerlez)	09h30
Landerneau (Pont levant, parking Av. Jean Monnet)	10h15

Friandises, et boissons (eau minérale uniquement) sont admises pour passer une meilleure nuit, il est cependant recommandé de prendre son repas avant le départ, l'arrivée sur le site étant prévue pour le petit déjeuner!

Tout **le linge** doit être marqué au nom de l'enfant, le Centre de vacances n'est pas responsable du linge perdu. Le linge n'est pas lavé pendant le séjour (sauf incidents...)

L'argent de poche : Nous conseillons une somme de 10 à 30 €, selon la durée du séjour pour les petites dépenses personnelles de votre enfant. Médicaments : aucun médicament (ex : doliprane) ne peut être donné aux jeunes sans ordonnance, même si ce dernier ne requiert pas de consultation médicale.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'argent ou d'objets de valeurs.

- Le Centre de vacances « Chêne et Roc » est un accueil collectif de mineurs donc la cigarette est strictement interdite.
- Venir au Centre de Vacances suppose de la part de chacun, un effort... de gentillesse, de participation et d'attention, de respect de l'autre, pour que chacun dans le groupe vive ses vacances et se sente le plus à l'aise possible.
- Pour les parents, inscrire son enfant, c'est adhérer à l'association "Chêne et Roc" et être appelé à participer à l'assemblée générale qui aura lieu en fin d'année (novembre ou décembre).